Projet de Plan stratégique national de la France pour la future politique agricole commune (PAC) 2023-2027 (PSN PAC)

Du 13 novembre au 12 décembre 2021,



source https://agriculture.gouv.fr/consultation-du-public-projet-de-plan-strategique-national-de-la-france-pour-la-future-politique

Comme il était demandé dans le formulaire de cette consultation du public, nous avons répondu ne pas avoir été impliqués dans les travaux préparatoires du Plan stratégique national de la PAC 2023-2027 dans notre région.

Nous avons ensuite répondu aux diverses questions, dans un espace limité à 3000, puis 1000 signes. Par ailleurs, aucun document ne pouvait être enregistré.

- **Quelles sont vos observations sur le projet de Plan stratégique national de la PAC 2023-2027 ?**

Monsieur le Ministre,

Notre association de défense de la nature et des animaux souhaite que l'on redistribue plus justement les 9 milliards d'euros annuels de subventions de la PAC alloués à la France. Avec 28 Millions d'hectares de terres agricoles, notre pays doit encore davantage tenir compte de l'environnement dans ses pratiques.
Les revenus d'une grande partie des agriculteurs sont faibles, ils doivent être revalorisés à la hauteur des exigences environnementales. La production en bio doit être l'objectif majeur, puisque, en plus, en terme d'élevage, s'il est bio, il est plus respectueux des animaux et de la nature.
Les surfaces cultivées bio ont doublé en 5 ans, cette croissance doit se poursuivre.
Nous souhaitons une augmentation de 200 % des aides à la conversion au lieu des 36% proposés.



Par ailleurs, l'Europe autorise les OGM ainsi que leur importation pour l'alimentation du bétail. C'est un réel problème quand on a, soi disant, des objectifs écologiques. L'opposition des citoyens a permis d'en limiter le développement, mais cela reste un danger.

Il est nécessaire de programmer la fin de l'élevage intensif et d'interdire aussi les farines animales (PAT).

La production de biocarburant ne doit pas se faire au détriment des cultures destinées à l'alimentation.

Notre indépendance alimentaire doit être protégée.

Nous lisons page 15/20 du résumé non technique « L'objectif de 18% de SAU bio d'ici 2027 (contre 25% visés pour 2030 à l'échelle européenne) ». Pourquoi avoir porté des dates différentes ? Il est alors difficile de comparer. Néanmoins, sachant que la France est le premier pays producteur agricole de l'Union Européenne, qu'elle semble avoir une part de SAU en bio plus importante que la moyenne européenne, elle devrait vraiment être leader dans la filière Bio, donc, avoir des objectifs plus élevés.

Il est essentiel, dans une optique de respect de l'environnement, de protéger et réhabiliter les massifs forestiers naturels, de régénérer les plantations forestières et reboiser à grande échelle les terres dégradées – de réaliser un maillage des zones cultivées au moyen de cordons boisés, de haies et d'arbres– de structurer les pâturages en leur redonnant une juste proportion d'arbres et d'arbustes.



- **Plus spécifiquement, dans quelle mesure le projet de PSN vous parait-il en adéquation avec les objectifs fixés dans le règlement européen ?**

Concernant les objectifs de nature économique visant à favoriser le développement d'un secteur agricole résilient et diversifié au service de la sécurité alimentaire de l'Union européenne (A - soutenir des revenus agricoles viables et la résilience / B - renforcer l'orientation vers le marché et accroître la compétitivité, notamment via la recherche, la technologie et le numérique / C - améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur) :

Tout d'abord, il est indispensable que les paysans aient un revenu honorable de façon à ce qu'ils restent sur leurs terres et qu'ils puissent transmettre leur exploitation.

Les objectifs européens en matière de bio manquent d'ambition puisque les contraintes du bio y sont plus faibles qu'en France. Ceci entraîne des inégalités de marché fort contestables.
Le biocarburant n'a rien de bio quand on autorise le glyphosate pour la production des betteraves. Ce n'est donc pas une filière à privilégier.

Orienter l'enseignement en lycées agricoles dans le sens du respect de l'environnement, y rendre obligatoire une information complète sur l'agriculture, l'élevage biologique.



- **Concernant les objectifs de nature environnementale et climatique visant à renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat, et à contribuer aux objectifs de l'Union européenne en la matière** (D - contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce dernier et au développement des énergies renouvelables / E - favoriser le développement durable et la gestion efficace des ressources naturelles telles que l'eau, les sols, l'air / F - contribuer à la protection de la biodiversité, améliorer les services écosystémiques et préserver les habitats et les paysages) :

Cesser la culture du maïs fort gourmande en eau mais juteuse en subventions.
Interdire les OGM quels qu'ils soient, végétaux et animaux

Respect des forêts : la forêt n'est pas une ressource renouvelable. Conserver nos arbres est essentiel pour lutter contre la pollution, ainsi que pour la beauté de nos paysages. Les forêts sont des lieux de vie sauvage et de diversité.
Nous devons les protéger, et s'ils doivent être coupés pour l'industrie du bois, nos chênes ne doivent pas être vendus à la Chine.
Nous lisons P3/20 « Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) ». Avant de lutter pour le maintien des forêts tropicales, ce que nous considérons légitime, défendons nos bois !

Prévoir un usage limité des ressources en biogaz venant des porcheries Celles-ci seront nécessairement en élevage intensif, les animaux y sont considérés comme des objets : est-ce vraiment sauver la planète ?
En terminer avec l'élevage intensif et les fermes usines.



- **Concernant les objectifs de nature sociale, territoriale et sociétale visant à consolider le tissu socioéconomique des zones rurales et à améliorer la réponse apportée par l'agriculture et la forêt aux demandes sociétales et alimentaires** (G - attirer les jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales / H - promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable / I - améliorer la réponse de l'agriculture aux exigences sociétales en matière d'alimentation et de santé, y compris un approvisionnement alimentaire sûr, nutritif et durable, la gestion des déchets et le bien-être animal) :

Pour accroître la compétitivité, il faut cesser tous les accords type CETA, Mercosur…

Nous nous demandons comment la sylviculture peut être qualifiée de durable quand elle pratique des coupes rases qui entraînent la mise à nu des sols. Il faut encourager et développer les méthodes ancestrales de coupe du bois respectant la biodiversité. Les subventions doivent être massives dans ce domaine si l'on veut défendre réellement l'environnement.
Le développement des chaufferies bois nous effraie. Elles entraînent entre autres, des rotations de camion peu écologiques. Par ailleurs, il serait bon d'encourager les économies de chauffage.
En effet, aucune réponse ne nous a été donnée localement lors d'enquêtes publiques concernant la pose de répartiteurs de chauffage pour encourager à chauffer moins.

En vous remerciant de l'intérêt porté à notre contribution,
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour Oïkos Kaï Bios les membres cofondateurs

© Oïkos Kaï Bios 2007-2021

http://www.oikoskaibios.com/
oikos.kai.bios@orange.fr